

---

---

Équipements individuels de flottabilité —  
Partie 3:  
Gilets de sauvetage, niveau de  
performance 150 — Exigences de  
sécurité

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

AMENDEMENT 1  
*Personal flotation devices —*

*ISO 12402-3:2006/Amd.1:2010*

Part 3: Lifejackets, performance level 150 — Safety requirements

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ad3d3a71-876a-4b48-8723-2ccbcf76a820/iso-12402-3-2006-amd-1-2010>

AMENDMENT 1



**PDF – Exonération de responsabilité**

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 12402-3:2006/Amd 1:2010](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ad3d3a71-876a-4b48-8723-2ccbcf7ba82b/iso-12402-3-2006-amd-1-2010)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ad3d3a71-876a-4b48-8723-2ccbcf7ba82b/iso-12402-3-2006-amd-1-2010>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2010

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 1 à l'ISO 12402-3:2006 a été élaboré par le comité technique CEN/TC 162 *Vêtements de protection, y compris la protection de la main et du bras et y compris les gilets de sauvetage* en collaboration avec l'ISO/TC 188, *Petits navires*, conformément à l'accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

[ISO 12402-3:2006/Amd 1:2010](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ad3d3a71-876a-4b48-8723-2ccbcf7ba82b/iso-12402-3-2006-amd-1-2010)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ad3d3a71-876a-4b48-8723-2ccbcf7ba82b/iso-12402-3-2006-amd-1-2010>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 12402-3:2006/Amd 1:2010](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ad3d3a71-876a-4b48-8723-2ccbcf7ba82b/iso-12402-3-2006-amd-1-2010)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ad3d3a71-876a-4b48-8723-2ccbcf7ba82b/iso-12402-3-2006-amd-1-2010>

## Équipements individuels de flottabilité —

### Partie 3: Gilets de sauvetage, niveau de performance 150 — Exigences de sécurité

#### AMENDEMENT 1

##### *Page 1, Article 2*

Remplacer «ISO 12402-7:—<sup>1</sup>)» par «ISO 12402-7:2006» et supprimer la note de bas de page 1).

##### *Page 5, 5.1*

Dans le premier alinéa, supprimer la seconde phrase:

«L'essai de cycle de température et l'essai de chocs dans une cuve rotative doivent être considérés comme des essais de résistance à l'usure et au déchirement, et ils doivent être effectués avant l'essai des propriétés physiques approprié.»

Dans la dernière phrase du troisième alinéa, remplacer «ISO 12402-7:—<sup>3</sup>)» par «ISO 12402-7:2006» et supprimer la note de bas de page 3).

##### *Page 7, 5.3.2.2*

Ajouter la nouvelle phrase suivante à la fin de 5.3.2.2:

«Le temps écoulé entre l'immersion et le déclenchement du gonflage en mode automatique ne doit pas dépasser 5 s.»

##### *Page 7, 5.3.3*

Remplacer 5.3.3.1 et 5.3.3.2 par les deux paragraphes suivants:

«**5.3.3.1** Tout matériau à flottabilité inhérente utilisé pour apporter de la flottabilité doit pouvoir supporter la compression et les mouvements liés à une utilisation normale sans subir de perte permanente de flottabilité.»

«**5.3.3.2** Tout matériau à flottabilité inhérente doit apporter la preuve que ses propriétés sont conformes à l'ISO 12402-7:2006, 4.8 et/ou 4.10.»

Supprimer la note de bas de page 4).

##### *Page 8, 5.4.1*

Dans le premier alinéa, remplacer «ISO 12402-7:—<sup>5</sup>)» par «ISO 12402-7:2006» et supprimer la note de bas de page 5).

*Page 8, 5.5*

Ajouter la nouvelle phrase suivante à la fin de 5.5:

«Sauf spécification contraire, la charge doit être maintenue pendant 30 min.»

*Page 12, 6.2*

Dans le troisième alinéa [après le point v) et la NOTE], remplacer la deuxième phrase par la suivante:

«L'étiquette ne doit pas rétrécir de plus de 10 % après lavage.»

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 12402-3:2006/Amd 1:2010](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ad3d3a71-876a-4b48-8723-2ccbcf7ba82b/iso-12402-3-2006-amd-1-2010)  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ad3d3a71-876a-4b48-8723-2ccbcf7ba82b/iso-12402-3-2006-amd-1-2010>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 12402-3:2006/Amd 1:2010](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ad3d3a71-876a-4b48-8723-2ccbcf7ba82b/iso-12402-3-2006-amd-1-2010)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ad3d3a71-876a-4b48-8723-2ccbcf7ba82b/iso-12402-3-2006-amd-1-2010>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 12402-3:2006/Amd 1:2010](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ad3d3a71-876a-4b48-8723-2ccbcf7ba82b/iso-12402-3-2006-amd-1-2010)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ad3d3a71-876a-4b48-8723-2ccbcf7ba82b/iso-12402-3-2006-amd-1-2010>

---

---

**ICS 13.340.70**

Prix basé sur 2 pages